

OFFRE D'EMBARQUEMENT



**Le sens de l'engagement,
le choix de l'action.**

**La
Bourse de
l'aventure
maritime**

**Inciter, innover,
explorer, partager.**



LOREM IPSUM

**Votre activité,
par et pour la mer.**



*Jean-Luc Van Den Heede remet la Toison d'or de l'aventurier de l'année 2022
à Sébastien Roubinet, lauréat de la Bourse 2018*

LES ÉQUIPIERS

La Guilde

- ◆ Pionnière dans la promotion de l'aventure : fondée en 1967, reconnue d'utilité publique en 1981
- ◆ Une communauté : 25 permanents, 330 adhérents en 2022, + de 600 partenaires opérationnels
- ◆ Une action plurielle, tournée vers la jeunesse : volontariat, microprojets, programmes, festivals, bourses...
- ◆ Des personnalités : Vincent Farret d'Astiès, Sylvain Tesson, Hubert de Chevigny... (présidents), Hugues Dewavrin, Anne Quéméré... (administrateurs), Corentin de Chatelperron, Yves Marre, Isabelle Vayron... (Compagnons)

La Bourse de l'aventure maritime

- ◆ Lancée en 2018
- ◆ Issue d'une tradition d'attribution de bourses d'aventure depuis + de 50 ans : expertise, notoriété, légitimité
- ◆ Soutien financier et appui opérationnel
- ◆ Calendrier prévisionnel :
 - Lancement de la Bourse et réception des dossiers – printemps 2023
 - Étude des dossiers & décision du jury – été 2023
 - Annonce du lauréat – automne 2023

Devenir partenaire de la Bourse :
– une action de promotion maritime –
– une association d'utilité publique –
– un démultiplicateur d'impact –

Vous – partenaire exclusif

- ◆ Une histoire et une action nourries par la mer
- ◆ Des valeurs ancrées dans l'esprit d'aventure et le respect de la nature
- ◆ La volonté de pointer vers des horizons maritimes innovants, porteurs d'avenir
- ◆ La vision d'une collaboration fructueuse avec le monde de l'aventure
- ◆ Les moyens d'un développement actif, l'implication d'une équipe
- ◆ L'association d'une marque et d'une opportunité

“Bourse [Votre Nom] – La Guilde de l’aventure maritime”

À partir de 10 000 € / an

- ◆ 5 000 € de dotation minimum
- ◆ 5 000 € d’organisation et communication
 - 2000 € de frais de gestion
 - 2000 € de frais de communication
 - 1000 € de frais logistique
- ◆ Engagement sur 3 ans recommandé

Implication partenariale selon aspirations :

- ◆ Participation au jury d’attribution
- ◆ Présentation au siège des projets candidats, finalistes ou lauréat
- ◆ Evènement de départ ou de retour d’expédition
- ◆ Animation interne dans le suivi d’expédition
- ◆ Pour aller plus loin : participation au festival Écrans de l’aventure (32^e édition, 10-15 octobre 2023, Dijon)

Gestion

- ◆ Rédaction du règlement, du dossier de candidature, des informations aux candidats
- ◆ Création d’une page internet dédiée
- ◆ Réunion d’un jury de personnalités
- ◆ Réponses aux demandes d’information
- ◆ Réception des dossiers et traitement des données
- ◆ Suivi du lauréat et gestion comptable

Promotion

- ◆ 2 communiqués de presse par agence spécialisée : ouverture des candidatures et attribution de la Bourse
- ◆ Publications sur les réseaux Guilde & festival Écrans de l’aventure (28k abonnés), mailing Guilde & Aventure (7k abonnés ciblés)
- ◆ Evènement dédié en retour d’expédition (Cafés de l’aventure, Paris)
- ◆ Visibilité au festival Écrans de l’aventure

NAVIGUER ENSEMBLE



Eric CARPENTIER
Coordinateur Aventure
+33(0)6.03.91.14.71
eric.carpentier@la-guilde.org



LOREM IPSUM

Vincent RATTEZ
Délégué général
vincent.rattez@la-guilde.org

La Guilde
7 rue Pasquier
75008 PARIS
www.la-guilde.org

Vincent GARRIGUES
Responsable Communication
vincent.garrigues@la-guilde.org



La Voie du Pôle – Sébastien Roubinet – lauréat 2018



Rennes-pôle Nord – Vincent Grison – lauréat 2019



Mission Nerrivik – Le Bernick – lauréat 2021